

Laurence Monnoyer-Smith

*Laboratoire Communication et politique, CNRS, Paris/
Université de Reims, Champagne-Ardennes*

QUELQUES SITES SUR LA DÉMOCRATIE LOCALE

L'engouement pour le numérique a pris des proportions qu'aucun chercheur n'avait imaginé il y a seulement cinq ans¹ alors que le réseau internet n'en était qu'à ses débuts. Aujourd'hui, depuis les villes pionnières d'Amsterdam*, Bologne² et Parthenay³ on a vu croître de façon exponentielle le nombre de sites de villes numériques, de portails municipaux publics ou commerciaux⁴. Les contours de la démocratie en ligne s'ébauchent et l'on voit naître ici et là des initiatives visant à faire participer davantage les citoyens à la vie locale via le net, l'expérience la plus spectaculaire étant la toute récente élection primaire en Arizona organisée par les instances du parti démocrate⁵.

Pour pouvoir suivre ces évolutions, nous indiquons ici une série d'initiatives, de sites et de recherches qui permettront à ceux qui s'y intéressent de s'informer plus amplement sur la « démocratie électronique » en émergence.

En France, l'initiative publique la plus marquante est la naissance en 1999 des labels « ville internet » qui vient récompenser les municipalités faisant un effort particulier pour développer un site convivial et interactif. L'initiative de cette opération revient au ministère de la ville sur la suggestion du député du Loir et Cher M. Martin-Lalande dans son rapport *L'internet, un vrai défi pour la France*, qui préconisait alors, afin de sensibiliser l'intérêt des français pour l'internet de créer « à l'image des oscars américains ou des césars français, ...un prix récompensant le meilleur site sur l'internet, le plus visité etc. Comme il existe celle de la musique, créer une « Fête de l'internet »⁶. On est bien loin à l'origine, comme on peut l'apercevoir, des considérations généreuses de promotion de la démocratie locale. Pourtant l'évaluation réalisée par le comité de sélection et d'attribution des « arobases » des villes internet semble laisser aujourd'hui une place

* dds.nl.

non négligeable aux usages des citoyens et veut également tenir compte des phénomènes d'appropriation constatés dans les villes. Ainsi, peut on lire sur le site consacré aux résultats du concours (www.villes-internet.net) qu'ont été pris en compte les éléments suivants :

— l'accessibilité à Internet dans la ville (points d'accès publics, centres multimédias), équipement des écoles et des personnels dédiés à l'accompagnement.

— les services aux habitants par Internet : participation des citoyens à la vie collective, télé-procédures, accès aux services publics, informations générales.

— la mise en réseaux des acteurs locaux : services municipaux déconcentrés, associations, centres sociaux, espaces culturels, écoles, entreprises.

— l'observation des usages : réflexion avec les habitants sur les besoins, analyse usages proposés par la collectivité, observation de l'appropriation sociale de l'Internet.

— le soutien à l'auto-production de nouveaux usages de l'Internet par les citoyens. proposés par la collectivité, observation de l'appropriation sociale de l'Internet.

— le soutien à l'auto-production de nouveaux usages de l'Internet par les citoyens.

Dans la pratique, le dossier à remplir pour les villes candidates ne permet pas d'avoir une vue ne serait-ce que sommaire des usages des NTIC dans leur ville. A leur décharge, il faut reconnaître qu'il est difficile, sans une étude de terrain conséquente, d'appréhender les phénomènes d'appropriation et de détournement décrits par M. Akrich⁷.

Toutefois, le site dédié aux villes numériques fournit un nombre conséquent d'informations : une fiche récapitulative est disponible en ligne sur toutes les villes participantes ainsi qu'une série de liens hypertextes qui renvoient notamment à quelques études intéressantes réalisées sur les villes numériques. On notera particulièrement celle de l'association VECAM (Veille Européenne et Citoyenne sur les Autoroutes de l'information et le Multimédia) portant sur cinq sites expérimentaux (www.vecam.org). Ce site est par ailleurs une petite mine d'information concernant les rapports parlementaires sur la question de l'internet et des autoroutes de l'information. L'ensemble de ces rapports, des questions aux députés et des débats sont par ailleurs disponibles sur le site du Sénat qui a mis au point un moteur de recherche très efficace sur la page de sommaire de son site (www.senat.fr/somme.html).

Les recherches françaises sont, elles, souvent disponibles sur les sites des villes qui leur ont servi de terrain d'expérimentation. On trouvera par exemple sur le site de Parthenay une section dédiée aux études et recherches dans laquelle figure tous les travaux coordonnés par A. D'Iribarne et E. Eveno sur l'expérience parthenaysienne.

Les comparaisons européennes ont aujourd'hui également leur site : le Research Center for Social Science de l'Université d'Edimbourg a en effet coordonné une recherche financée par l'Union Européenne dont l'objectif était de procéder à une analyse de la dynamique du processus de développement de projets multimédias, d'en tirer des leçons et de faire des recommandations à la Commission Européenne. Un des aspects de ce projet a consisté à observer le développement dans neuf pays européens des villes virtuelles entre 1996 et 1999.

L'approche socio-constructiviste choisie⁸ privilégie une typologie basée sur l'appréhension de l'utilisateur par le concepteur. Tous les résultats sont téléchargeables sur le site du programme SLIM (Social Learning In Multimedia) (www.rcss.ed.ac.uk/slim/slim_home). Des liens hypertextes renvoient aux laboratoires universitaires de chaque pays participant au projet. Chacun d'eux met à disposition des internautes une bibliographie conséquente sur ces thématiques (par ex. l'excellent site de l'Université de Namur qui a à son actif une liste importante de travaux sur les villes numériques⁹ : www.info.fundp.ac.be/~cita/villes/html).

Pour terminer, il faut mentionner le site de Bruce Bimber de l'Université de Californie à Santa Barbara exclusivement consacré aux pratiques politiques sur le net (www.polsci.ucsb.edu/~bimber/research/). Ce professeur, qui coordonne depuis 1995 une série de recherches sur les usages politiques du net a accumulé chiffres, études, comparaisons et articles disponibles en ligne. Il s'agit là sans doute de l'une des figures les plus importantes de la recherche américaine sur le politique à l'ère numérique.

Cette sélection ne prétend pas bien sûr être exhaustive : si vous pianotez « démocratie électronique » sur votre moteur de recherche préféré, vous ne serez pas surpris de constater que l'on ne vous propose pas moins de 60 000 réponses...

NOTES

1. *L'homme numérique*, de N. NEGROPONTE date de 1995. Sa vision, très techniciste et largement fantasmagique a cependant inspiré de nombreux intellectuels et hommes politiques.
2. www.comune.bologna.it
3. www.district-parthenay.fr
4. Je pense ici au déjà célèbre Parisavenue.fr qui propose aux internautes une liste d'informations, de spectacles, cinémas, sports et autres services sur la capitale. La municipalité a désormais accumulé un retard important pour la mise en ligne de ses services et manqué le rendez-vous avec les citoyens qui y sont d'ailleurs perdants : Parisavenue n'a en effet pas pour objectif de développer la démocratie locale et il y a fort à parier qu'un site de la mairie purement administratif ne sera pas suffisamment attractif pour mobiliser les citoyens à une éventuelle participation.
5. Elle s'est tenue entre le 7 et le 10 mars 2000.
6. Documentation Française, Collection des rapports officiels, 1998, p. 27.
7. M. Akrich désigne par là l'une des 4 formes d'intervention de l'utilisateur sur une nouvelle technologie avec le déplacement, l'adaptation et l'extension. Voir AKRICH, *Education permanente*, n° 34, 1998.
8. Des références théoriques sont faites à T. Vedel, P. Chambat et A. Vitalis.
9. On peut d'ailleurs regretter qu'aucun laboratoire français n'ait participé à cette étude, le cas français ayant été analysé depuis la Belgique.